

# UMANIS

Société Anonyme

7-9 rue Paul Vaillant Couturier  
92300 Levallois-Perret

---

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée Générale Extraordinaire du 26 août 2016  
(1<sup>ère</sup> résolution)

**Exelmans Audit & Conseil**  
21, rue de Téhéran  
75008 Paris

**KPMG S.A**  
Tour Eqho – 2, avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense

## **UMANIS**

Société Anonyme

7-9 rue Paul Vaillant Couturier  
92300 Levallois Perret

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée Générale Extraordinaire du 26 août 2016

(1<sup>ère</sup> résolution)

Aux actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du code de Commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Cette réduction du capital résultera de l'annulation d'un nombre déterminé d'actions achetées par votre société au moyen de l'offre publique de rachat d'actions envisagée dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-207 du Code de Commerce.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée maximum d'un mois à compter de la date de clôture de l'offre publique de rachat d'actions envisagée, tous pouvoirs pour réaliser cette opération.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société d'un montant maximum de 363 000 euros.

Paris et Paris La Défense, le 2 août 2016

Les Commissaires aux comptes

**Exelmans Audit & Conseil**



Eric GUEDJ

**KPMG S.A**



Grégoire MENOU